

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-224

présenté par

Mme Bonnivard, M. Masson, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Corneloup, M. Sermier,
M. Saddier, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Valentin, M. Abad, M. Reda, M. Viry, M. Brun,
M. Fasquelle, M. Descoeur, Mme Lacroute, Mme Bassire et M. Forissier

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.